



Mairie de SAINT-MAURICE-DE-GOURDANS

Compte rendu de la réunion du CCAS

Du Lundi 19 septembre 2022

Présents : Fabrice VENET, Sophia CALARD, Sandrine CROST, Nathalie LLAMBRICH, Marie Noelle MASSON, Pierre MERCIER, Sylvie OLLIER, Vanessa OLLIER, Elisabeth PUYPE, Myriam SAINT-GENIS, Marie Thérèse TSOUNIAS, Yves VENÇON.

Excusées : Denise BOUVIER, a donné procuration à Yves VENÇON, Camille PUYPE, Sophie THEVENET.

Fabrice VENET, président du CCAS procède à la vérification du quorum et désigne Nathalie LLAMBRICH comme secrétaire de séance.

1. Installation de madame Sandrine CROST en remplacement de Madame Nicole DE KLIJN, démissionnaire.
2. Désignation du nouveau(elle) vice-président(e), Fabrice VENET propose Myriam SAINT-GENIS, aucun autre candidat se déclare, Myriam SAINT-GENIS est élue à l'unanimité.
3. Modification du règlement intérieur du CCAS, il convient de changer le nom de la vice-présidente.
4. Présentation du budget 2022.
5. Réflexion et décisions autour du repas des anciens et des colis de Noël.

Le principe du maintien du repas et des colis est retenu.

Le maire, Fabrice VENET

Nathalie LLAMBRICH, secrétaire de séance

